
AVIS PUBLIC – CONSULTATION PUBLIQUE ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI 2025-07-01

Est par la présente donnée que la Municipalité de Sainte-Clotilde tiendra une assemblée de consultation publique pour un nouveau projet particulier de construction lors de la séance ordinaire du **15 septembre 2025 à 18h30**.

Nature et effets :

- Demande de PPCMOI, construction de (4) bâtiment de (4) logements, 16 logements en tout de type 'projet intégré' sur les lots : 6 358 306 à 6 358310 et 6 359 874 d'une superficie totale de 4202,1 mètres carrés. Le projet serait situé entre les rues René-Vinet et Chemin de la Rivière.

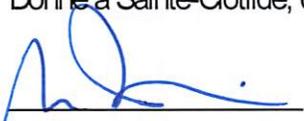
CONSIDÉRANT que l'avis d'une consultation publique est publié dans le bulletin municipal et sur internet. (A-19.1, art.126);

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné :

QUE lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 15 septembre à 18h30 heures, le conseil municipal devra adopter le deuxième projet de PPCMOI suivant :

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance à laquelle cette demande sera traitée ou sur demande à dq@ste-clotilde.ca.

Donné à Sainte-Clotilde, ce 4^e jour du mois septembre 2025.



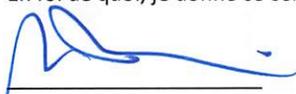
Natacha Jodoin

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Natacha Jodoin, à Sainte-Clotilde, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Clotilde certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 4^e jour du mois de septembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce le 4^e jour du mois de septembre 2025..



Natacha Jodoin

Directrice générale et greffière-trésorière